

5.—Subsides aux provinces.

Les tableaux 16 et 17 donnent les montants des subsides accordés et des autres paiements faits par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux, en chacune des années 1920 à 1924 (tableau 16), et le total des sommes ainsi payées depuis la Confédération jusqu'à maintenant (tableau 17). Les subsides provinciaux payables par le gouvernement fédéral étaient d'abord réglés par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, (30 et 31 Vict., ch. 3, art. 118), mais ils ont été révisés par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1907 (7 Ed. VII, ch. 11). D'après le règlement révisé, chaque gouvernement provincial reçoit: (a) une allocation fixe proportionnelle à sa population, et (b) une allocation *per capita* à raison de 80 cents par habitant, jusqu'à concurrence de 2,500,000, et à raison de 60 cents par tête pour le chiffre de population excédant ce nombre. La province de la Colombie Britannique a reçu une allocation additionnelle de \$100,000 par an, pendant une période de dix ans, à partir de 1907¹. Une allocation supplémentaire de \$100,000 par an est également payée à l'île du Prince-Edouard, en vertu d'une loi de 1912 (2 Geo. V, ch. 42), et les paiements à faire au Manitoba ont été révisés par la loi de l'Extension des Frontières du Manitoba (2 Geo. V, ch. 32). D'autres paiements effectués par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux consistent en subventions spéciales pour terres et usage d'édifices, allocations données en paiement de dettes, etc.

16.—Subsides et autres paiements du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux, 1920-1924.

Provinces.	1920.	1921.	1922.	1923.	1924.
	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	381,932	381,932	381,932	381,932	381,932
Nouvelle-Ecosse.....	636,667	636,667	661,866	661,866	661,866
Nouveau-Brunswick.....	637,976	637,976	666,766	666,766	666,766
Québec.....	1,969,630	1,969,630	2,256,420	2,256,420	2,256,420
Ontario.....	2,396,379	2,396,379	2,642,612	2,642,612	2,642,612
Manitoba.....	1,470,991	1,470,991	1,470,991	1,466,380	1,485,118
Saskatchewan.....	1,753,075	1,753,075	1,763,883	1,763,883	1,901,069
Alberta.....	1,621,075	1,621,075	1,628,638	1,628,638	1,651,537
Colombie Britannique.....	623,135	623,135	738,816	738,816	738,816
Totaux.....	11,490,860	11,490,860	12,211,924	12,207,313	12,386,136

17.—Total des sommes accordées en subsides, du 1er juillet 1867 au 31 mars 1924.

Provinces.	Allocation fixe.	Allocation par tête.	Subsides spéciaux. ²	Allocation compensation. ³	Total.
	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	2,720,000	4,352,818	3,105,505	2,176,160	12,354,483
Nouvelle-Ecosse.....	5,630,000	19,147,692	826,980	2,654,983	28,259,655
Nouveau-Brunswick.....	5,060,000	14,626,245	8,280,000	1,132,985	29,099,230
Québec.....	6,880,000	62,535,159	—	3,922,186	73,337,345
Ontario.....	7,280,000	78,580,578	—	3,461,959	89,322,537
Manitoba.....	4,835,000	11,417,075	10,373,655	9,534,758	36,160,488
Saskatchewan.....	3,296,667	8,386,683	10,125,000	7,702,125	29,510,475
Alberta.....	3,256,666	6,645,945	9,562,500	7,702,125	27,167,236
Colombie Britannique.....	4,230,000	7,573,477	6,300,000	1,554,790	19,658,267
Totaux.....	43,188,333	213,265,672	48,573,640	39,842,071	344,869,716

¹ Voir l'Annuaire du Canada de 1907, pp. xxxiii-iv.² Compensation pour terrains, et allocation pour bâtiments.³ Allocation en compensation d'une créance abandonnée.